

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 50 (1942)

Heft: 6

Artikel: Die erste Schweizer Aerztemission wieder daheim

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-545899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces deux arrêtés sont entrés en vigueur.

La Croix-Rouge Suisse a ainsi obtenu à nouveau son indépendance formelle de l'armée, conformément au terme de la Convention de Genève et suivant l'art. 60 du Code civil.

Une assemblée extraordinaire des délégués est convoquée à Berne pour dimanche, 22 février 1942. Elle aura à effectuer la transition au nouveau régime de la Croix-Rouge Suisse et à mettre les statuts du 14 août 1914 en harmonie avec le règlement du Service de santé modifié.

Croix-Rouge Suisse:

Le médecin-chef de la Croix-Rouge,
Remund, colonel.

Le président,
Dr J. de Muralt.

Alle Sezioni Croce-Rossa e Istituzioni ausiliarie di soccorso della Croce-Rossa Svizzera

Il Consiglio federale nella sua seduta del 9 gennaio 1942, ha emesso un Decreto federale secondo il quale, la Croce-Rossa Svizzera sarebbe l'unica Società nazionale Croce-Rossa riconosciuta nel dominio della Confederazione.

Nel medesimo tempo, il Consiglio federale decretò il cambiamento del sesto capitolo del regolamento del Servizio sanitario conformemente alla proposta del Comandante in capo dell'Esercito, dietro mozione del Medico in capo dell'Esercito, e d'accordo con la Croce-Rossa Svizzera.

Questi due decreti sono entrati in vigore.

La Croce-Rossa Svizzera ha così riacquisito, di fronte all'Esercito, la propria indipendenza conforme alla convenzione del Trattato di Ginevra e nel senso dell'articolo 60 del Codice civile.

Un'assemblea straordinaria avrà luogo domenica 22 febbraio 1942 a Berna. La suddetta assemblea avrà il compito di portare a conoscenza il trapasso dei nuovi ordini della Croce-Rossa ed adattare gli statuti del 14 agosto 1914 al cambiamento del regolamento del Servizio sanitario.

Croce-Rossa Svizzera:

Il Medico in capo della Croce-Rossa,
Col. Remund.

Il Presidente,
Dr. J. von Muralt.

Bundesratsbeschluss

betreffend das Schweizerische Rote Kreuz (vom 9. Januar 1942)

Der schweizerische Bundesrat,

im Hinblick auf den Bundesbeschluss vom 25. Juni 1903 betreffend die freiwillige Sanitätshilfe zu Kriegszeiten und das Gesetz vom 14. April 1910 betreffend den Schutz des Zeichens und des Namens des Roten Kreuzes,

beschliesst:

Art. 1.

Das Schweizerische Rote Kreuz ist als einzige nationale Rotkreuz-Gesellschaft auf dem Gebiete der Eidgenossenschaft anerkannt.

Art. 2.

Das Schweizerische Rote Kreuz ist ermächtigt, im Kriegsfall beim Sanitätsdienst der Armee mitzuwirken.

Art. 3.

Das Schweizerische Rote Kreuz geniesst alle Vorteile, welche im Genfer Abkommen vom 27. Juli 1929 zur Verbesserung des Loses der Verwundeten und Kranken der Heere im Felde aufgeführt sind, sowie diejenigen aller internationalen Vereinbarungen, welche in Zukunft zur Ergänzung dieses Abkommens abgeschlossen werden.

Art. 4.

Die Statuten des Schweizerischen Roten Kreuzes, sowie die Reglemente, in welchen die Bedingungen festgesetzt werden, unter denen das Rote Kreuz sein Personal und sein Material vorbereitet und der Armee zur Verfügung stellt, unterliegen der Genehmigung des Bundesrates.

Art. 5.

Der Bundesrat ernennt den Rotkreuz-Chefarzt, der Stabsoffizier der Sanität sein muss, und seine weiteren Vertreter in den Organen des Roten Kreuzes.

Bern, den 9. Januar 1942.

Im Namen des schweizerischen Bundesrates,

Der Vizepräsident: Celio.
Der Bundeskanzler: G. Bovet.

Arrêté du Conseil fédéral

concernant la Croix-Rouge suisse (du 9 janvier 1942)

Le Conseil fédéral suisse,

vu l'arrêté fédéral du 25 juin 1903 concernant les secours volontaires aux malades et blessés en temps de guerre et la loi du 14 avril 1910 concernant la protection de l'emblème de la Croix-Rouge,

arrête:

Article premier.

La Croix-Rouge suisse est reconnue comme unique association nationale de la Croix-Rouge sur le territoire de la Confédération.

Art. 2.

La Croix-Rouge suisse est autorisée à prêter son concours, en temps de guerre, au Service de santé de l'armée.

Art. 3.

La Croix-Rouge suisse bénéficie de tous les avantages qui sont mentionnées dans la convention de Genève du 27 juillet 1929 pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, ainsi que des avantages résultant des autres accords internationaux qui seraient conclus, à l'avenir, pour compléter cette convention.

Art. 4.

Les statuts de la Croix-Rouge suisse, ainsi que les règlements fixant les conditions selon lesquelles la Croix-Rouge prépare son personnel et son matériel et les met à la disposition de l'armée, sont soumis à l'approbation du Conseil fédéral.

Art. 5.

Le Conseil fédéral nomme le médecin-chef de la Croix-Rouge, qui doit être officier supérieur du Service de santé, et des autres représentants dans les organes de la Croix-Rouge.

Berne, le 9 janvier 1942.

Au nom du Conseil fédéral suisse,

Le vice-président: Celio.

Le chancelier de la Confédération: G. Bovet.

Die erste Schweizer Aerztemission wieder daheim

Unsere erste Aerztemission kam am letzten Donnerstag nach dreimonatiger Tätigkeit an der Ostfront in die Schweiz zurück. Sie traf um 11.30 Uhr in Schaffhausen ein, wo zwei reservierte Zweitklasswagen für sie bereit standen. Um 13.05 Uhr fuhren sie bei starkem Schneetreiben im Hauptbahnhof Zürich ein, wo sie von Oberstdivisionär von Muralt, Oberst von Erlach und Major Martz willkommen geheissen wurden.

Ueber die erste Aerztemission an die Ostfront teilt das Komitee für Hilfsaktionen der Presse folgendes mit:

«Nach drei Monaten anstrengender Arbeit an der Ostfront sind die Mitglieder der ersten Schweizer Sanitätsmission in ihre Heimat zurückgekehrt. Die Vorarbeiten für diese Mission wurden im Sommer 1941 durchgeführt.

Es erging dann an den Berner Oberstleutnant G. v. Wyttenbach, Arzt in Zweisimmen, der Auftrag, die Mission auszurüsten. Mit einem Stab freiwilliger Mitarbeiter in Bern und in Kontakt mit den zuständigen Stellen wurde die Vorbereitung durchgeführt. Im Oktober war die erste Mission, deren Leitung Dr. v. Wyttenbach persönlich übernahm, zusammengestellt. Es gehörten ihr 30 Aerzte und 30 Schwestern an, ausserdem drei Sekretärinnen, 12 Motorfahrer und einige Wärter. Am 15. Oktober verliess die Schweizer Sanitätsmission Bern.

Die Schweizer Aerzte und Schwestern wurden auf verschiedene Kriegslazarette verteilt. Einzelne Gruppen übernahmen selbständig Stationen, andere arbeiteten mit deutschen Sanitätsoffizieren zusammen, noch andere Abteilungen, dies rein chirurgische Gruppen, wurden den Erfordernissen der militärischen Lage entsprechend, noch weiter vorne, nahe der Kampffront, eingesetzt.

Die ärztliche Arbeit war ebenso interessant wie anstrengend. Die Tätigkeit war für Aerzte und Schwestern überaus lehrreich, aber auch ausserordentlich mühevoll. Bei grossem Andrang von Verwundeten, auch russische waren dabei, kam es vor, dass vom frühen Morgen bis wieder zum frühen Morgen ohne Unterbrechung gearbeitet werden musste.

Natürlich erschwerten die Kriegsumstände die ärztliche Arbeit. So waren manchmal die Lazarette überfüllt. Sowohl Medikamente als

Verbandstoffe waren aber immer reichlich vorhanden. In allen irgendwie notwendigen Fällen wurde die Narkose angewandt, ja sogar in Fällen, bei denen es in manchem Krankenhaus sonst nicht üblich ist.

Die Unterkunft der Missionsmitglieder war gut, das Essen ausreichend, die Organisation im allgemeinen ausgezeichnet. Der bewegende Abschied von den Verwundeten zeigte den Schweizern die grosse Dankbarkeit, der auch die leitenden Stellen in einem Dankschreiben an den Leiter der Mission herzlichen Ausdruck gaben.

Es darf verzeichnet werden, dass die Aerzte und Schwestern durch ihre Tätigkeit im Kampfgebiet ihre Berufskennnisse wesentlich erweitert haben.

Eine ähnlich zusammengesetzte zweite Schweizer Sanitätsmission, die am 8. Januar Bern verliess, ist inzwischen an der Ostfront eingetroffen, wo sie die humanitäre schweizerische Wirksamkeit weiterführt.»

Kleine Nachrichten - Petites communications Piccole comunicazioni

Commission Mixte de secours de la Croix-Rouge internationale.

La Commission Mixte de secours de la Croix-Rouge internationale a continué son œuvre d'assistance aux internés civils et aux populations victimes de la guerre.

Dans le courant du mois de décembre, elle a envoyé au camp d'internés de *Djelja, en Algérie*, deux caisses de médicaments. Des envois de produits pharmaceutiques ont aussi été faits à la Commission d'hygiène du Comité de coordination des secours dans les camps du midi de la France. Une commande de couvertures destinées au camp de Gurs a été récemment passée.

Rappelons que c'est aussi la Commission Mixte qui assure, en collaboration avec le Comité international, le triage des lunettes recueillies en Suisse pour les internés et les prisonniers. Celles-ci seront envoyées dans les différents camps au fur et à mesure des besoins.

L'aide à la population civile de *Belgique* s'est effectuée sous forme d'envois de lait condensé (entier et écrémé), de poudre de lait et d'ovomaltine commandés par la Croix-Rouge de Belgique. Divers produits pharmaceutiques: vitamines D₂, insuline amorphe, bismuth et cibazol ont également été expédiés.

Des farines lactées, achetées pour la *Croix-Rouge française*, ont été envoyées à Paris où elles devaient être distribuées, à l'occasion de Noël, aux enfants indigents de la zone occupée. Les prochains envois porteront sur du lait, des farines alimentaires et des lentilles.

L'hôpital des réfugiés de Clairvivre, en Dordogne, a reçu une nouvelle fourniture de médicaments.

Une certaine quantité de légumes en poudre a été expédiée en Grèce; en outre, les dons de particuliers habitant la Suisse ont permis de passer une commande d'ovomaltine. Un envoi d'huile de foie de morue a en outre été prévu en faveur de la Croix-Rouge hellénique.

Divers produits pharmaceutiques ont été expédiés à la *Croix-Rouge serbe* avant la fin de l'année. La Commission Mixte examine les moyens de donner suite aux appels reçus en faveur de la Serbie, ce pays se trouvant dans une situation très critique.

La Pologne enfin a reçu un envoi de médicaments.

La Croce-Rossa al Cairo.

Il Comitato Internazionale della Croce-Rossa di Ginevra ha riorganizzato e rafforzato la sua delegazione al Cairo. Si prevede che la decisione avrà importanti risultati sull'attività in favore dei militari e civili di ogni nazionalità, vittime della guerra.

Permanences de la Croix-Rouge française dans les camps d'internés.

A la suite d'un accord passé avec le Gouvernement, la Croix-Rouge française a organisé des permanences dans les camps d'internés du midi de la France. Ces permanences sont chargées de collaborer à la surveillance sanitaire des internés et de s'occuper de leurs divers besoins.

La transfusion du sang en Hongrie.

Une subvention de 2000 francs suisses, allouée à la Croix-Rouge hongroise par la Commission paritaire du Fonds Shöken sur les revenus de 1940 a été entièrement affectée par celle-ci au développement de son service de transfusion sanguine et de premiers secours, créé en 1939.

Le premier soin du centre le transfusion a été d'étendre le recrutement de donneuses de sang. A cette fin, la Croix-Rouge hongroise a fait préparer et projeter dans tous les cinémas du pays un film présentant dans tous ses détails l'œuvre du centre et montrant au public que les prélèvements de sang n'ont aucune conséquence fâcheuse sur la santé. Plus de 10'000 donneuses de sang se sont présentées au centre: 8645 d'entre elles ont été retenues.

Le centre de transfusion sanguine collabore étroitement avec les sections locales de la Croix-Rouge hongroise; il leur fournit des brochures et des instruments pour la prise et la transfusion du sang, ainsi que les sérums pour la détermination du type sanguin.

En ce qui concerne les premiers secours, la Croix-Rouge hongroise a enseigné les méthodes de défense passive à 26'000 employés des municipalités et des établissements industriels de Budapest et de la province.

Rotkreuzfilm.

Die Welturaufführung des Films «Die Oase im Sturm», die im Cinema Splendid in Bern stattfindet, gestaltete sich zu einem festlichen Anlass. Es wohnten ihr zahlreiche Persönlichkeiten bei, an der Spitze die Bundesräte Etter, Celio und Kobelt, General Guisan und Generaladjutant Dollfus, ferner Vertreter des diplomatischen und des Konsularkorps, der Armee und der eidgenössischen, kantonalen und städtischen Behörden. Der Film schildert im Rahmen einer Spielhandlung die Tätigkeit des Roten Kreuzes in der vom Kriege heimgesuchten Welt.

Film de Croix-Rouge.

Devant une assistance d'officiers, de magistrats, de membres du corps diplomatique réunis dans un cinéma de la ville fédérale et parmi lesquels on remarquait MM. Etter, président de la Confédération; Celio, vice-président du Conseil fédéral; Kobelt, chef du Département militaire; le général Guisan et le colonel-divisionnaire Dollfus, adjutant général de l'armée, le film suisse «Oasis dans la tourmente» a été présenté pour la première fois dans la version qui, nous dit-on, fera le tour du monde. Les spectateurs réservèrent un accueil bienveillant à ce film qui, trop brièvement, évoque l'action admirable de la Croix-Rouge.

Croix-Rouge française.

Centres de jeunesse.

De notables progrès ont été enregistrés dans l'activité des centres de jeunesse de la Croix-Rouge française.

De nouveaux centres pour les jeunes gens relevant de maladie viennent d'être organisés et le projet de centre de réadaptation au travail pour jeunes convalescents est en voie de réalisation. Cet établissement sera réservé aux jeunes filles désadaptées par une longue maladie et qui se heurtent au contact de la vie active à des difficultés qu'elles ne peuvent surmonter. Elles seront ensuite dirigées progressivement vers un travail rémunérateur.

Infirmières-pilotes et secouristes de l'air (I. P. S. A.)

Incorporée dans la Croix-Rouge française, l'I. P. S. A. est devenue la «branche aviation» de cette société. Le Secrétariat d'Etat à l'aviation ne possède aucun autre service social que celui que l'I. P. S. A. met bénévolement à sa disposition et aucun secours n'est accordé aux familles du personnel de l'aviation sans une enquête préalable de l'I. P. S. A.

En dehors de cette collaboration avec les services officiels, l'I. P. S. A. a son activité propre. De nombreuses familles sont visitées par les infirmières de l'air, aidées moralement et matériellement par elles. Les enfants de ces familles ont été envoyés cet été dans des colonies de vacances en Algérie ou en Suisse.

Coletta della Croce-Rossa tedesca.

Il ricavo delle diverse colette fatte nel 1941 a profitto dell'opera di soccorso di guerra della Croce-Rossa tedesca ammontava il 27 dicembre scorso a 247 901 753. Marchi.

Aide donnée à la Finlande par la Croix-Rouge danoise.

A la fin de l'été 1941, la Croix-Rouge danoise avait envoyé en Finlande 19 médecins danois et un secrétaire ainsi qu'une certaine quantité de médicaments et de sérums. Un laboratoire bactériologique ambulante avait en outre été constitué par l'Institut du sérum de Copenhague.

Invii di Natale agli internati civili.

In occasione delle Feste Natalizie la Croce-Rossa tedesca ha inviato a tutti i campi d'internamento civile, libri, pezzi di musica e di teatro, giuochi ecc.

Sono pure stati consegnati agli uomini di fiducia di detti campi somme di denaro per la celebrazione del Natale in comune.

La Croce-Rossa tedesca non ha però dimenticato le donne ed i bambini tedeschi non internati che vivono in paesi nemici. Somme importanti come pure doni in natura, furono raccolte in loro favore.

Délégations du Comité international de la Croix-Rouge.

Nous donnons ci-après la liste des délégations du Comité international de la Croix-Rouge, dans leur composition actuelle:

Europe. Allemagne: Dr. Roland Marti, Dr. Emile Exchaquet, Dr. Robert Schirmer, Dr. Jean Rubli, Dr. Albert Masset. Grande-Bretagne: